

2.02 Description documentaire 2

SOB2002 - NBDN

Domaine : **Information et communication** Grade académique : **Bachelier : bibliothécaire-documentaliste - Namur**
Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q1)**

CRÉDITS ECTS 3		VOLUMEHoraire 24 h	
PRÉREQUIS SOB1006-NBDN		CO-REQUIS Aucun	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Evelyne PARDONGE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Evelyne PARDONGE

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Bibliothécaire - Documentaliste	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

À définir

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

A. Savoir

- Connaître, définir et comprendre les concepts et notions vues en catalogage
- Mobiliser les savoirs acquis en B1 dans l'UE 1.06 pour les adapter et les exploiter dans des exercices plus complexes.

B. Savoir faire

- Comprendre et utiliser les concepts abordés en catalogage dont
- Cataloguer des monographies complexes en un ou plusieurs volumes en langues étrangères ou françaises en Unimarc
 - Cataloguer des monographies en plusieurs volumes en Unimarc, choisir et comprendre la méthode la plus adaptée
 - Comprendre et appliquer les règles de rédaction des accès auteurs (personnes physiques, collectivités, accès complexes) en langues étrangères ou françaises
 - Analyser un module de catalogage dans un SIGB

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable.
Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Etablir une communication professionnelle

- Identifier les publics cibles et leurs besoins spécifiques
- Comprendre et utiliser au minimum deux langues étrangères, dont l'anglais

Interagir avec son milieu professionnel

- Appréhender le contexte professionnel
- Participer au développement de la profession en comprenant ses enjeux et ses problématiques

Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable

- Agir en respectant scrupuleusement un cadre ou des règles prédéfinies
- Mettre les savoirs au service de l'esprit critique, de l'observation, de l'analyse et du raisonnement
- S'ouvrir aux événements extérieurs et aux nouveautés tant en ce qui concerne son propre métier que ce qui intéresse ses publics cibles

Organiser l'information

- Concevoir et structurer un système documentaire en vue d'un usage identifié, et en organiser le travail d'alimentation et de gestion
- Identifier les enjeux liés à l'application des normes et formats et contrôler l'homogénéité formelle des données

- Identifier les opportunités et la faisabilité de collaboration entre organismes pour la mutualisation des ressources documentaires

Maîtriser les technologies de l'information et de la communication

- Utiliser et/ou exploiter des outils permettant d'étendre les systèmes d'information
- Comprendre les technologies de l'information et de la communication en vue d'interagir avec les services informatiques

CONTENU

Contenu consultable sur Moodle (syllabus, présentations et ressources diverses)

SOURCES ET RÉFÉRENCES

À définir

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ABDN2002-A202Z — Description documentaire 2	À définir

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ABDN2002-A202Z — Description documentaire 2	24 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ABDN2002-A202Z — Description documentaire 2	À définir

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE GROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Séances théoriques magistrales

Méthode active

Séances d'exercices et corrigés : l'étudiant veillera à être présent afin d'exercer les méthodologies proposées

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

- Partie théorique : (30% de la note finale)
 - Partie pratique : (70% de la note finale)
- Moyenne géométrique pondérée appliquée

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
ABDN2002-A202Z	Partie théorique : • Période d'évaluation : Q1 • Modalité d'évaluation : examen écrit Partie pratique • Période d'évaluation : Q1 • Modalité d'évaluation : examen sur ordinateur (le dernier exercice sera à préparer sur l'ordinateur et à justifier oralement) En seconde session (Q3), l'étudiant-e représente la ou les épreuves en échec.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.